

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 juillet 1859](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 juillet 1859

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 14 juillet 1859, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (4), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29694>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 juillet 1859](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Sur la rémunération de l'ouvrier Hennequin. Godin informe Brullé que Hennequin était payé 35 centimes l'heure à Guise mais qu'il mérite d'être payé 37 centimes l'heure. Il ajoute que 35 F ont été avancés à Hennequin, qui lui seront retenus sur sa paye, mais que le coût de son voyage jusque Bruxelles en voiture et en chemin de fer et de deux journées de travail pour l'aller et le retour lui est dû. Godin demande à Brullé si l'épidémie prend un caractère inquiétant.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 141/145 ».

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#), [Travailleurs et travailleuses](#), [Voyage](#)

Personnes citées [Hennequin \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (142r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Lyon le 14 juillet 1839

142

141
142

cher Monsieur Brullé

vous payerez Lanneguien a raison
37 millions l'heure il était payé ici a 35
mais il mérite augmentation que je vous
indique et elle lui sera maintenue a son
titre

il a été avancé a Lanneguien une somme
de 38 francs que vous aurez a lui retirer mais
vous devrez lui tenir compte pour son
voyage de Paris pour visiter et examiner
de par jusqu'à Brucelles fr. 2,60

le prix de sa journée 6,42
et autant pour son retour fr. 6,42

Dites moi je vous prie si Lanneguien jouit
de caractère inquiet et si on lui permet
pas surtout d'entrer chez vous en voyage
en quitta comme moi

avec toute haute estime

Godin